

CSE extraordinaire du réseau France 3 du 23 avril sur la crise sanitaire liée au Covid 19

Plan de continuité de l'activité

La direction a présenté un projet de plan de continuité de l'activité, qui vise, en cas de pandémie, à « concilier la protection de la santé des personnes et la continuité du service public ». Ce plan a été élaboré par la direction de la sûreté et de la sécurité, sans y associer à ce stade les représentants du personnel, dont le rôle n'est même pas mentionné dans le document alors qu'ils remontent les problèmes du terrain, qu'ils font des propositions et contribuent à adapter le dispositif de France Télévisions. Muriel Sobry, Directrice de la sûreté et de la sécurité, assure qu'ils figureront dans la 2^e version du document qui évolue de jour en jour.

En période de crise, la télévision publique a des obligations spécifiques en matière de défense nationale, de sécurité publique et de relais de la communication gouvernementale, tout en continuant à assurer ses missions résumées selon le triptyque : informer, éduquer, divertir.

Les organisations du travail et les offres éditoriales ont donc été adaptées pour répondre à ces exigences, mais force est de constater qu'en ce qui concerne

le réseau régional, la mission essentielle se résume aux journaux télévisés qui ont été adaptés en « offre de crise », par grandes plaques de diffusion, afin de limiter le nombre d'équipes sur le terrain et de techniciens en régie. Les efforts sont donc exclusivement concentrés sur l'information.

Se pose désormais la question de la phase suivante, celle du déconfinement et du retour à la normale. La direction de FTV attend de connaître les modalités que doit annoncer le gouvernement la semaine prochaine, mais elle annonce d'ores et déjà que la situation actuelle (télétravail, organisations dégradées) risque de durer encore un moment.

Jusqu'à quand ? C'est toute la question. Laurence Mayerfeld, Directrice du Réseau France 3, croit pouvoir dire qu'on saura à la mi-juin s'il y a une 2^e vague épidémique et qu'on pourra alors envisager la remontée en puissance. Aucune indication sur le temps que cela prendra, d'autant que les salariés seront incités à poser des congés pendant la période juillet-août.

Pour les élus CGT, il est essentiel de conserver notre légitimité de service public, et de pouvoir reprendre une offre normale aussitôt que le contexte sanitaire le rendra possible. Il ne faut pas poursuivre les offres et les organisations dégradées par effet d'aubaine.

De plus, les élus s'inquiètent de l'émergence de risques professionnels (RPS, TMS) qui peuvent découler du maintien de ces nouvelles organisations et conditions de travail. Ils relancent la proposition, déjà faite en CSSCT, d'un questionnaire à destination des salariés. La DSQVT réfléchit. On espère pas trop longtemps, sinon les élus prendront eux-mêmes leurs responsabilités.

Concernant les non permanents qui devaient avoir des contrats en avril et mai, la direction répond qu'elle maintient son

idée de leur verser un complément salarial à l'indemnité qu'ils toucheront de Pôle emploi. Pour ce faire, elle compte passer par Audiens, auquel s'adresseront les salariés et qui agira comme « tiers de confiance », puisqu'il faudra avoir accès au dossier personnel Pôle emploi de chaque non permanent. La direction promet une réponse pour la fin avril, mais cela s'annonce déjà comme une usine à gaz dont le but pour France Télévisions est de dépenser le moins possible.

Interrogée sur le monde d'après, la directrice du Réseau assure que les JT grandes régions n'ont pas vocation à perdurer à l'issue de la crise et que le but est de retrouver le plus rapidement possible nos 24 éditions régionales et nos éditions locales.

La situation à France 3 Paris Ile-de-France

Les élus ont interpellé la direction sur les 13 cas de covid 19 à France 3 Paris Ile de France. 13 cas sur un collectif de 80 personnes, ça fait un pourcentage colossal de 16%.

Laurence Mayerfeld assure que F3 PIF est traitée au même titre que les autres régions, que certains dysfonctionnements ont été réglés : rétablissement en

audio des conférences de rédaction qui avaient été supprimées, installation de parois de plexiglas dans les salles de montage et port obligatoire du masque. Selon la directrice, le télémontage ne serait pas possible au siège. Inconcevable pour les élus. Les salariés de F3 PIF et du siège doivent être protégés au même titre que les autres salariés de l'entreprise.

La situation à la fabrication

Les élus ont vivement interpellé la direction des moyens de fabrication, à qui ils reprochent sa gestion de la crise, son manque de communication vis-à-vis de ses salariés mais également de ses élus

du personnel dont les questionnements sont bien souvent restés sans réponses.

Alors que remonte des salariés de la Fabrique un sentiment d'abandon, le directeur Yves Dumond, droit dans ses bottes, affirme qu'il n'y a pas du tout

d'abandon, que certes lui n'a fait qu'une communication en début de crise, mais que les chefs de service contactent régulièrement leurs équipes.

On voit une fois de plus que la hiérarchie de la DMF, filière RH comprise, ne brille pas par sa psychologie ni par la connaissance de ses responsabilités en matière de santé et qu'elle ne se remet jamais en question. S'il y a chez les salariés un sentiment d'abandon, c'est que la gestion de crise au plus près des salariés n'est pas satisfaisante.

Les élus contestent le choix de l'entreprise qui s'est empressée de mettre l'ensemble des activités de la Fabrique à l'arrêt, hormis la sacro-sainte information nationale au siège de France Télévisions qui, elle, continue à bénéficier de moyens disproportionnés par rapport au reste de l'entreprise.

Si l'on comprend qu'il est difficile de tourner des fictions dans le contexte actuel, il est en revanche incompréhensible que l'on confie au privé la fabrication d'un certain nombre d'émissions maintenues (« C dans l'air » par exemple) ou créées pour l'occasion (programmes éducatifs, émissions sportives, etc.) alors que les équipes de tournage ou la vidéo mobile sont complètement à l'arrêt.

Interpellée sur la question du télétravail à la post-production, la direction répond qu'on ne peut pas mettre en place les mêmes solutions que dans le réseau régional car les flux (volumétrie de rushes, etc.) sont beaucoup plus importants et se comptent en Téraoctets. Elle affirme

malgré tout qu'elle met en place des solutions et que ça monte en puissance progressivement. Selon elle, cette semaine il y a eu 160 jours de post-production, ce qui représente 32 personnes du lundi au vendredi. Plusieurs solutions de télémontage sont mises en œuvre : matériel emporté au domicile du salarié en début de crise, salariés disposant de leur propre matériel de montage et, quand les systèmes sont compatibles, montage dans le Cloud Avid. Selon Sébastien Grandsire, le directeur délégué à la post-prod, cette technique est actuellement utilisée pour le montage d'une captation de spectacle vivant de 2h et la semaine prochaine, un numéro du magazine « *Littoral* » sera monté ainsi par 5 monteurs.

Reste la problématique du mixage, qui n'est pas possible à distance. La direction opte actuellement pour la planification d'un mixeur tout seul sur site plusieurs jours d'affilée.

Concernant la reprise d'activité, la post-production du feuilleton *Un si grand soleil* a repris cette semaine au Franay, pour finaliser les épisodes tournés avant le confinement. Yves Dumond évoque une possible reprise de quelques tournages en vidéo mobile dès le 11 mai, uniquement sur des émissions de flux au Franay. Les tournages de feuilletons (*Plus belle la vie*, *Un si grand soleil*) pourraient reprendre fin mai. Pour les tournages de fiction, c'est beaucoup plus compliqué car les assureurs refusant de les couvrir, les producteurs ne lancent aucun projet à ce stade. On évoque des échéances lointaines (pas avant octobre) pour la reprise des tournages de fictions.

Vie du CSE

Afin d'assurer la continuité des instances à France 3 Alpes, les élus ont désigné le successeur de Jean-Jacques Picca, secrétaire de l'Instance de proximité (IP) et président de la commission des activités sociales et culturelles (ASC) locale, démissionnaire dans le cadre du plan de départs.

Les élus du CSE ont désigné Jean-Christophe Solari comme président de la commission ASC. Il est également élu représentant de proximité.

Un autre siège de représentant de proximité sera à pourvoir lors du prochain CSE, suite à la démission de l'élue SNJ Sophie Pellerin.

Paris, le 24 avril 2020

A venir :

Prochain CSE central extraordinaire : mardi 28 avril

Prochaine CSSCT extraordinaire : jeudi 30 avril.

N'hésitez pas à solliciter vos représentants de proximité et vos élus du CSE (dont ceux de la CSSCT), afin de nous faire remonter vos problématiques locales.

Vos élu·e·s CGT au CSE

▲ Titulaires :

Elisabeth Braconnier (Besançon), Chantal Frémy (Toulouse), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Fabienne Labigne (Nantes), William Maunier (Metz), Pierre Mouchel (Bordeaux), Christophe Porro (Marseille), Thierry Pujo (Limoges), Sylvie Samson (Orléans).

▲ Suppléant·e·s :

Delphine Collin (Poitiers), Karine Cévaër (Rennes), Rabéa Chakir Trébosc (Bordeaux), Danilo Comodi (Le Havre), Philippe Conte (Grenoble), Isabelle Debraye (Amiens), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Claire Lacroix (Marseille), Thomas Raoult (La Fabrique, Rennes), Frédéric Rinauro (Montpellier).

▲ Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille).